

DEMANDE DE PERMIS POUR LA PRÉPARATION D'ALIMENTS À BASE DE VIANDES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour chaque section, vous pouvez vous reporter aux instructions présentées à la suite du formulaire.

Renseignements sur le demandeur (exploitant)			
Prénom et nom :			
Adresse de correspondance :			
	Ville :	Code postal :	
Téléphone :		Télécopieur :	
Adresse électronique :			
Personne-ressource :			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :			

Renseignements sur l'atelier		
Nom de l'usine :		
Adresse :		
	Ville :	Code postal :
Téléphone :		

Catégorie de permis, description des opérations et coûts		
Catégorie d'atelier d'équarrissage : préparation générale particulier.		
Cochez la ou les catégories qui correspondent aux opérations effectuées dans l'atelier.		
Catégorie	Descriptions des opérations	✓
Aliments crus	Fabrication d'aliments à base de viandes crues vendus réfrigérés ou congelés.	
Aliments carnés crus ou cuits	Fabrication d'aliments faits à base d'un mélange de viandes crues et d'autres ingrédients sans cuisson ou fabrication d'aliments à base de viandes qui seront cuits sans atteindre la stérilité commerciale. Ces aliments seront vendus réfrigérés ou congelés.	
Aliments traités	Fabrication d'aliments carnés soumis à un procédé de transformation sécuritaire, thermique ou non, permettant une conservation qui ne nécessite pas un contrôle de la température.	
Frais d'ouverture de dossier (payables au moment de la demande de permis) : 137 \$.		
IMPORTANT : Les coûts du permis sont payables avant l'inspection de conformité. Le chèque doit être libellé à l'ordre du ministre des Finances.		

Documents à joindre à la demande de permis

Assurez-vous de joindre au formulaire tous les documents demandés.

Les plans de l'atelier	Plan de localisation. Plan des façades du bâtiment. Plan de l'aménagement intérieur.
Le devis descriptif et la grille des matériaux de recouvrement	Devis descriptif : <ul style="list-style-type: none">• Approvisionnement en eau,• Éclairage,• Ventilation,• Évacuation des eaux usées et drains. Grille des matériaux de recouvrement : <ul style="list-style-type: none">• Ce tableau permet de préciser la nature des matériaux de recouvrement utilisés dans les différents locaux, aires et compartiments de l'atelier.
Le protocole de nettoyage et d'assainissement	Le protocole de nettoyage et d'assainissement concerne toutes les surfaces de travail, le matériel, les ustensiles, l'équipement et tous les secteurs de l'atelier.

Signature

Je certifie que les renseignements fournis sont véridiques. Si la demande est effectuée par une personne morale, je certifie être la personne autorisée à la signer.

Prénom et nom du demandeur (en lettres moulées)	Signature
Date (année/mois/jour) :	

Veillez faire parvenir le formulaire ainsi que les documents exigés à l'adresse suivante :

Permis alimentaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

200, chemin Sainte-Foy, 11^e étage

Québec (Québec) G1R 4X6

Adresse pour nous joindre : permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca

Instructions

Renseignements sur le demandeur (exploitant)

- **Nom** : L'exploitant est un individu, une société, une association, une coopérative ou un organisme qui exploite une entreprise.
 - a. Si vous demandez un permis en tant que personne physique qui exploite une entreprise, inscrivez votre nom sur le formulaire.
 - b. Si vous demandez un permis en tant que personne morale ou en tant que société qui exploite une entreprise, inscrivez la raison sociale sur le formulaire.
- **Adresse de correspondance** : Inscrivez l'adresse permettant de communiquer avec la personne-ressource par courrier.
- **Numéro de téléphone** : Inscrivez le numéro de téléphone qui permet de joindre directement la personne-ressource.
- **Numéro de télécopieur** : Inscrivez le numéro de télécopieur grâce auquel il est possible de faire parvenir des documents à la personne-ressource.
- **Personne-ressource** : Inscrivez le nom de la personne mandatée quant aux communications avec le Ministère.
- **Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)** : Si vous demandez un permis à titre de personne morale ou en tant que société, vous devez obligatoirement inscrire le numéro d'entreprise du Québec correspondant, lequel a été attribué par le Registraire des entreprises. Prenez bien soin d'inscrire les dix chiffres du NEQ.

Renseignements sur l'atelier

- **Nom de l'atelier** : Inscrivez le nom de votre entreprise (ou de votre commerce), c'est-à-dire le nom sous lequel les activités de fabrication sont effectuées.
- **Adresse de l'atelier** : Inscrivez l'adresse du lieu où se déroulent les activités de fabrication.
- **Numéro de téléphone** : Inscrivez le numéro de téléphone, y compris l'indicatif régional, de votre entreprise.

Catégories, descriptions des opérations et coûts

- Pour déterminer le permis qui correspond à vos activités, veuillez vous reporter à la section des catégories de permis qui se trouve au début de la liste des exigences. Veuillez cocher la catégorie de permis désirée.

Documents à joindre à la demande de permis

- Ces documents sont indiqués dans la liste des exigences.
- Vous devez joindre à votre demande le paiement des frais d'ouverture de dossier, dont le montant figure sur le formulaire.
- Toutefois, les coûts du permis d'exploitation sont payables avant l'inspection de conformité, soit après la construction et l'aménagement des locaux.

Signature

- Pour pouvoir obtenir un permis, le demandeur ou la personne autorisée à faire la demande doit attester que les renseignements inscrits sur le formulaire sont véridiques. Pour ce faire, elle doit inscrire son nom et signer et dater le formulaire.